

# LA FORCE DE LA PAIX



Avançons sur la route de la paix



CÔTE D'IVOIRE

## Éditorial

### L'accord de Ouagadougou à l'épreuve

Le dialogue direct de Ouagadougou entre les ex-belligérants ivoirien, conduit sous les auspices du Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, a permis l'installation d'un nouveau Gouvernement dirigé par M. Guillaume Kigbafori Soro, Secrétaire Général des Forces Nouvelles. Dans l'accomplissement de ses tâches, M. Soro a échappé, le 29 juin 2007, un attentat qui a failli lui coûter la vie et compromettre durablement le processus de paix.

L'ONUCI a condamné fermement cet acte qui n'est pas pour faciliter l'application effective et intégrale de l'Accord de paix. Le Chef de la Mission par intérim, M. Abou Moussa, s'est d'ailleurs rendu, le 3 juillet 2007, à Bouaké pour exprimer la compassion de l'ONUCI, présenter les condoléances aux familles des victimes et encourager le Premier ministre à continuer son action en vue du rétablissement de la paix et de la réconciliation nationale. De même, la Mission souscrit à l'enquête internationale souhaitée par le Premier Ministre et ne ménagera aucun effort pour l'établissement de la vérité en vue de mettre un terme à l'impunité et de consolider la paix en Côte d'Ivoire.

L'ONUCI continue de s'inscrire, sans ambages, dans l'application effective de l'Accord de paix qui doit, désormais, poursuivre ses avancées significatives et faire coïncider la volonté politique saluée par tous avec les réalisations sur le terrain. Des tâches exaltantes et nombreuses attendent. Outre la reprise effective des audiences foraines et l'ensemble de l'opération d'identification, le DDR, le démantèlement des milices, le redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire ainsi que la restructuration des forces de défense et

de sécurité doivent être traduits dans le concret pour permettre la tenue d'élections justes, libres, démocratiques, transparentes et ouvertes à tous.

Le processus actuel ne pourra se réaliser sans l'implication effective de toutes les parties ivoiriennes qui doivent démontrer une réelle volonté politique à aller de l'avant pour la mise en place d'un environnement apaisé.

Pour sa part, l'ONUCI reste résolue à appuyer le processus jusqu'à son terme, conformément à son mandat ainsi qu'au vœu exprimé par le Président Laurent Gbagbo et le Premier ministre Guillaume Soro. La communauté internationale affiche la même détermination comme en témoigne la visite, durant le mois de juin 2007, des 15 membres du Conseil de sécurité des Nations Unies qui ont tenu à venir sur place apprécier l'évolution du chronogramme et évaluer, avec les parties ivoiriennes, la nature et l'étendue de l'appui à leur apporter pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou.

L'attentat contre l'avion du Premier ministre est un grave incident de parcours mais ne devrait pas faire dévier de la route de la paix. Comme l'ont dit les signataires de l'accord de Ouagadougou et ainsi que le souhaitent la classe politique ivoirienne et le reste du monde épris de paix, le processus doit se poursuivre. Ce qui s'est passé montre que chaque étape doit être fortifiée et consolidée car il est plus difficile de construire que de détruire.

L'Accord de Ouagadougou a été confrontée à une épreuve sérieuse. Il faut relever le défi en prouvant, par des progrès concrets, que le processus de paix ivoirien a atteint un point de non retour. C'est dans cette logique que se situe le combat de l'ONUCI et c'est à cela qu'elle convie tous les acteurs pour une sortie de crise rapide en Côte d'Ivoire. ■

ÉCOUTEZ ONUCI-FM, LA RADIO DES NATIONS UNIES EN CÔTE D'IVOIRE

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATIONS  
" LA FORCE DE LA PAIX " SUR LE SITE :

[www.onuci.org](http://www.onuci.org)

" LA FRÉQUENCE DE LA PAIX "

ABIDJAN 96.0 MHz - YAMOUSSOUKRO 94.4 MHz  
BOUAKE 95.3 MHz - DALOA 91.4 MHz - KORHOGO 95.3 MHz  
ODIENNÉ 95.3 MHz - MAN 95.3 MHz - SAN PEDRO 106.3 MHz  
DAOUKRO 94.7 MHz - BOUNA 102.8 MHz - GUIGLO 93.7 MHz  
BONDOUKOU 100.1 MHz - DANANE 95.3 Mhz  
SEQUELA 95.3 Mhz

# Des facteurs de préoccupation restent malgré les avancées du processus ivoirien, selon une mission du conseil de sécurité



La délégation du conseil de sécurité rencontre M. Guillaume Soro, Premier Ministre © UN / ONUCI

Une mission du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui s'est rendue à Abidjan les 18 et 19 juin 2007 a noté quelques avancées dans le processus ivoirien mais aussi plusieurs facteurs de préoccupation, selon le rapport que la mission a présenté le 26 juin au Conseil de Sécurité. Dans l'ouest du pays, les milices demeurent actives, la criminalité reste élevée et il y a eu peu de progrès dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, a noté la mission.

La délégation, qui représentait les 15 membres du Conseil était venue en Côte d'Ivoire " pour exprimer le soutien des Nations Unies au processus de Ouagadougou ", a expliqué. Son chef, l'Ambassadeur Jorge Voto-Bernales du Pérou, lors d'une conférence de presse à Abidjan le 19 juin. L'Ambassadeur Voto-Bernales a ajouté que le but de la mission, qui s'est rendue en Côte d'Ivoire après avoir visité Addis Ababa, Bujumbura et Accra, était également d'écouter les parties, le facilitateur de l'Accord de Ouagadougou et les organisations qui soutiennent le processus de

Ouaga-dougou. Par ailleurs, il s'agissait d'examiner les conséquences de cet accord sur le rôle des Nations Unies au cours des prochains mois.

Avant de quitter Abidjan pour Kinshasa, la dernière étape de son périple africain, la délégation a souligné l'importance de la tenue d'élections crédibles certifiées par la communauté internationale et du respect du chronogramme établi pour la sortie de crise. Elle a noté que la mise en œuvre de l'Accord signé le 4 mars 2007 à Ouagadougou par le Président Laurent Gbagbo et le Secrétaire-General des Forces Nouvelles, Guillaume Soro, avait commencé et que quelques institutions prévues dans l'Accord avaient été mises en place. Cependant, il y avait des retards pour la mise en œuvre de certaines dispositions de l'Accord dus à des questions techniques, a remarqué M. Voto-Bernales. A ce sujet, il a noté que les autorités ivoiriennes avaient " exprimé leur volonté de surmonter le plus vite possible ces difficultés ".

La délégation du Conseil de sécurité et ses interlocuteurs ivoiriens, dont le Président et le Premier Ministre, ont

abordé les questions d'identification et de la mise en place des audiences foraines. Les autorités ivoiriennes, " nous ont donné des assurances que ce processus démarrerait très prochainement "a dit M. Voto-Bernales qui a aussi insisté sur l'importance du respect du chronogramme qui est lié à la crédibilité.

L'Ambassadeur de France auprès de l'ONU, Jean Marc de la Sablière, a remarqué à la conférence de presse d'Abidjan que lorsque les parties fixent elles-mêmes un calendrier, le respect du calendrier entretenait la dynamique du règlement de la crise. " Notre souhait, c'est que dans toute la mesure du possible, lorsqu'il y a des calendriers, ils puissent être respectés de telle sorte que nous puissions ensuite centrer nos efforts et utiliser ailleurs les moyens que nous mettons à la disposition d'un pays, " a-t-il noté.

Le Conseil de Sécurité a aussi souligné l'importance pour la communauté internationale " que l'engagement soit tenu pour des élections libres, crédibles et certifiées par la communauté internationale " et " les parties nous ont exprimé leur accord sur ce point ", a dit M. Voto-Bernales. " Il nous faut discuter au sein du Conseil à New York des modalités pour la mise en place des instruments d'appui pour la supervision des élections et du processus qui mène aux élections ". a-t-il ajouté.

Selon M. de la Sablière, la délégation a enregistré le souhait de la part de Gbagbo, de Soro et du Facilitateur du dialogue inter-Ivoirien, que les Nations Unies jouent un rôle actif pour aider à la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou.■

Kenneth Blackman

# L'ONUCI encourage la paix par le football

*La date du 3 juin 2007 restera gravée en lettres d'or pour tous les sportifs ivoiriens en général et les mordus de football en particulier. La raison ? La tenue à Bouaké du match éliminatoire de la Coupe d'Afrique des Nations, CAN 2008, entre le Côte d'Ivoire et Mada-gascar. Le Ministère de la jeunesse, du sport et des loisirs ayant sollicité le soutien de l'ONUCI pour l'organisation de ce match historique dans la sortie de crise en Côte d'Ivoire, la mission onusienne avait répondu présente.*

Dès le petit matin, les vendeurs envahissent Bouaké qui grouille de monde malgré les fortes pluies de la veille. " C'était une bénédiction " lance une dame rencontrée au marché. Bouaké est parée aux couleurs du drapeau ivoirien : orange, blanc, vert. Les motocyclistes se fauillent entre les voitures et la foule de piétons chantant en allant au stade. Dès 11h du matin, l'ambiance est entretenue par des artistes venus d'Abidjan. Vers 15 h, des cris de joie fusent.

Les Eléphants viennent de faire leur entrée sur l'aire de jeu du Stade municipal de Bouaké. Ils saluent la foule, se dirigent vers leurs fan club, esquissent des pas de danse et la foule est en délire. Après ce show, il faut remplir le contrat pour la Côte d'Ivoire, c'est-à-dire, gagner. Ils le font par 5 buts à zéro, dont le dernier inscrit par le capitaine Didier Drogba, qui avait demandé à jouer ce match à Bouaké pour la réconciliation nationale.

L'ONUCI a fourni un appui logistique, sanitaire et sécuritaire en vue d'assurer la réussite de cet événe-



L'ONUCI apporte le message de paix à Bouaké pendant le match de football © UN / ONUCI

ment auquel elle a participé au travers d'une forte délégation conduite par le Chef de la mission par intérim, Abou Moussa en présence d'autres membres du Corps Diplomatique. En outre, L'ONUCI, par le biais des ramasseurs de balle qui sont entrés dans l'aire de jeu portant la banderole " Avançons sur la route de la paix ", a sensibilisé les spectateurs sur la nécessité d'aller à la paix et de poursuivre cette marche qui y mène.

Les spectateurs et les téléspectateurs qui suivaient la retransmission en directe du match ont été les témoins d'images fortes. Les supporters venus de différentes contrées de la Côte d'Ivoire pour voir leurs idoles ont vibré ensemble. Les militaires des Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire et des Forces Armées des Forces Nouvelles confirmé par leur comportement fraternel que la paix est en marche. "L'ambiance ici était une ambiance chaude, " a fait

remarquer Abou Moussa. " Le sport au-delà du nombre de buts, c'est un spectacle positif de part et d'autre. Je pense que c'est une bonne occasion. Ca ne fait que consolider la paix. J'espère qu'il va y avoir d'autres occasions aussi chaudes qui vont consolider ce qu'on a acquis jusqu'à maintenant ". L'ONUCI s'est réjouie aussi de l'engagement renouvelé des Eléphants en faveur de la paix et a invité toutes les parties prenantes à faire de même sur la route de la paix.

" Nous étions convaincus que ce match là était le point de départ réel de la Paix en Côte d'Ivoire ", a confié Sidiki Konaté, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat et Porte-Parole des Forces Nouvelles. " La réunification est une réalité aujourd'hui et l'Accord de Ouagadougou n'est pas un jeu de l'esprit. C'est un accord concret. La paix est ici dans ce stade et elle le sera partout en Côte d'Ivoire ".■

Eliane Hervé Akendengue

# Le chef de l'onuci exhorte les élèves ivoiriens à s'inscrire sur la route de la paix



Le Chef de l'ONUCI félicite une étoile de la paix © UN / ONUCI

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé le 27 juin 2007, au Palais de la Culture de Treichville, le forum de restitution de la Caravane dans les Etablissements scolaires du district d'Abidjan. Cette cérémonie marquait la clôture de la caravane dans les lycées et collèges des dix communes d'Abidjan, initiée et lancée par la mission le 14 février 2007.

Plus de mille élèves sélectionnés dans les seize établissements visités ont participé dans la joie, la fraternité et la paix à cet événement, en présence du Chef de la mission par intérim, Abou Moussa, du Représentant du ministère de l'Education nationale, des membres du corps diplomatique, des autorités municipales, des partenaires au développement, des chefs d'Etablissements, des parents d'élèves et de nombreux invités.

M. Moussa a remercié et félicité le ministère de l'Education nationale et les partenaires de l'ONUCI pour leur contribution au succès de la caravane de sensibilisation des Ecoles à l'éducation à la culture de la paix.

S'adressant aux élèves, M. Moussa les a exhortés à se donner la main et à s'inscrire, sans rancune et sans rancœur, sur la route de la paix, indiquant qu'il avait confiance en leur engagement en raison de leur spontanéité et de leur soif

de paix. Il a ensuite demandé aux Etoiles de la Paix " d'être les porte drapeaux des espérances de la mission ". A tous, il a traduit le soutien et l'engagement de l'ONUCI aux côtés de la Côte d'Ivoire, pour faire de l'Education nationale, un partenaire privilégié dans l'avancée sur la route de la paix.

Le Directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Education Nationale, M. Raoul Koné, a, pour sa part, exprimé sa gratitude à l'endroit de l'ONUCI. Il a évoqué le soutien important et précieux qu'elle n'a cessé d'apporter à son ministère dans l'organisation des examens dans les zones Centre, Nord et Ouest.

M. Koné a également noté avec satisfaction, les nombreuses opérations de réhabilitation des écoles à travers le pays dès 2004 et la réhabilitation, très prochainement, du Centre national de Production des manuels didactiques de Bouaké, un outil essentiel pour l'accomplissement des missions pédagogiques du Ministère. Il a remercié l'ONUCI d'avoir abordé le problème par la sensibilisation des plus jeunes des membres de la société avant de souhaiter une consolidation du partenariat du ministère avec l'ONUCI dans la perspective d'un suivi effectif de l'action des pairs éducateurs auprès de leurs camarades dans les lycées et collèges.

Au nom des communes ayant accueilli la caravane, le maire d'Attécoubé, Paulin Danho, a exprimé le souhait que l'action socio-pédagogique initiée par l'ONUCI s'étende à toutes les écoles de la Côte d'Ivoire, car " l'école ivoirienne étant devenue un lieu de déliquescence, d'irrévérence et de violence, c'est dans l'esprit des élèves qu'il faut élever les défenses de la paix "

Madame Amonkou Valentine, Directrice du Cours Secondaire Méthodiste du Plateau, a, au nom de ses collègues Chefs d'Etablissement, dit sa satisfaction de savoir que les jeunes ont pu, tout au long du passage de la caravane dans les écoles, s'instruire aux valeurs de la paix et recevoir une formation et des

informations sur le mandat et le rôle de l'ONUCI. Elle a appelé les élèves à " tourner résolument le dos à la violence ".

Le Représentant des élèves, Kouassi Bah Eugène, du Lycée Moderne de Treichville, a exhorté la jeunesse à s'imprégner de la paix, indiquant que les jeunes, qui avaient été des agents propagateurs, conscients ou inconscients de la haine, devraient maintenant véhiculer et construire la paix dans les cœurs et dans les esprits. Dans ce cadre, il a " remercié l'ONUCI d'avoir construit dans les esprits, la route de la paix qu'il a souhaitée solide afin que tous les peuples de Côte d'Ivoire trouvent le chemin de la vie, du partage, du " Vivre ensemble ".

Le moment fort de cette cérémonie aura été sans aucun doute, la nomination des Etoiles de la paix à qui toutes les personnalités présentes ont souhaité de porter haut le flambeau de la paix .

A côté du messenger de la paix de l'ONUCI, Alpha Blondy, qui leur a prodigué à eux et à la jeunesse tout entière de sages conseils, ils se sont engagés à soutenir et à ne ménager aucun effort pour promouvoir les valeurs de la paix.

Des enseignants volontaires engagés pour la promotion des droits de l'Homme et de la culture de la paix, ont, de leur côté, lu une déclaration contenant des recommandations telles l'introduction, dès la rentrée scolaire prochaine, dans les programmes scolaires, de l'initiation au droit et à la culture de la paix (IDP) afin que, dès leur plus jeune âge, les enfants soient imprégnés de ces notions très importantes dans la prévention des conflits.

Les lycéens et collégiens ont fait montre de leur talent d'artistes à travers des pièces de théâtre, des chorales, des poèmes et des messages de paix dans les langues nationales. Une parade exécutée magnifiquement par le bataillon pakistanais a séduit tous les invités.

La cérémonie s'est achevée par la remise des certificats de participation aux établissements scolaires visités, aux partenaires inconditionnels de la caravane, notamment les Scouts, le Rotaract Atlantis et la librairie Aleph. ■

Martin Krakra Kouamé

# Les Forces Armées Royales du Maroc

## UNE TRADITION DE PARTICIPATION AUX MISSIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Le Royaume du Maroc a déployé trois contingents des Forces Armées Royales (FAR) sur trois théâtres différents dans le cadre de l'exécution des résolutions de l'Organisation des Nations Unies : le Congo, Haïti, et la Côte d'Ivoire. La participation des FAR aux opérations de maintien de la paix remonte à 1960, lorsqu'elles ont déployé un contingent de 3.257 militaires au Congo, devenu plus tard le Zaïre. En Côte d'Ivoire, où il a été déployé depuis 2004, le contingent marocain comprend 800 militaires.

### Première étape pour le futur Casque bleu: L'Etat-major de la Zone Sud.

Tout futur soldat marocain de la paix passe obligatoirement par l'Etat-major de la Zone sud des FAR, situé dans la ville touristique d'Agadir. Après des examens médicaux dans le centre chirurgico-médical ultra moderne de l'Etat-major, ils sont regroupés au Centre d'instruction de la Zone sud pour suivre un complément d'entraînement pendant au moins quatre semaines dans un lieu secret. Cette formation vise essentiellement la consolidation des qualifications techniques, la valorisation des aptitudes tactiques individuelles et collectives, un enseignement spécifique aux opérations de maintien de la paix et l'initiation aux règles d'engagement et de comportement sur le théâtre.

### Deux instances clefs

Suit alors le déploiement. Dans la préparation de celui-ci, deux instances jouent un rôle clef : L'Etablissement Régional de Rénovation de Matériels (ERRM) et L'Etablissement Régional de gestion et

Approvisionnement du Matériel (ERGAM). L'ERRM a entre autres pour mission de maintenir en condition le matériel qui sera utilisé dans les opérations. Il forme les aide-mécaniciens, électriciens et autres techniciens qui accompagneront le contingent, et assurent l'approvisionnement, le reconditionnement et le cas échéant la peinture du matériel avant le départ. L'ERGAM fournit aux unités du matériel performant tels les appareils roulants et les armements et il fait un suivi rigoureux de la gestion du matériel. Selon son responsable, le Lieutenant Colonel Mustapha Falaq, 144 véhicules dont 46 camionnettes et 997 armes, dont 732 fusils kalachnikovs, ont été fournis aux contingents marocains de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) depuis 2004.

### Les FAR en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, le secteur Est de l'ONUCI est sous commandement marocain, appuyé par un Etat major multinational de 29 officiers et sous-officiers. Ce secteur s'étend de la frontière avec le Mali et le Burkina au nord à l'Océan Atlantique au Sud, et de la

frontière ghanéenne à l'Est au fleuve Bandama à l'Ouest.

La force onusienne basée dans ce secteur est constituée par le contingent des FAR, connu sous le nom de MORBATT, et par d'autres unités en provenance de divers pays. La zone de responsabilité de MORBATT, qui inclut les villes de Yamoussoukro et Bouaké, commence à 150 km au nord d'Abidjan, et s'étend sur 170 km de front et 250 km de profondeur.

Sa mission, qu'elle partage avec le reste de la force de l'ONUCI, comporte plusieurs aspects, notamment : faire le monitoring du cessez-le-feu, et des mouvements des groupes armés ; appuyer le Désarmement, Démobilisation et Réinstallation des combattants tout en procédant à leur regroupement ; assurer la sécurité et la libre circulation du personnel, la protection du matériel et des installations des Nations Unies ; contribuer à la sécurité des membres du gouvernement et participer à la mise en œuvre du processus de paix. ■



Le déploiement du 7ème contingent des Forces Armées Royales du Maroc © UN / ONUCI

## RELEVÉ DE 800 MILITAIRES DU CONTINGENT MAROCAIN

Dans le cadre de la relève des contingents de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le bataillon marocain, MORBATT, a effectué une rotation entre le 28 mai et le 6 juin 2007. Ce sont au total 800 militaires qui sont partis de Yamoussoukro à bord d'un avion affrété par les Nations Unies, après une mission de six mois dans la région de Bouaké. Pendant une semaine, six rotations aériennes ont eu lieu entre Yamoussoukro et la ville marocaine d'Agadir.



Départ des éléments marocains © UN / ONUCI

Située à environ 600 kilomètres au sud de Rabat, la capitale marocaine, Agadir est la deuxième ville touristique du pays après Marrakech. La ville d'un peu moins d'un million d'habitants est située entre des collines et l'océan atlantique.

Agadir n'est pas seulement connue pour ses attraits touristiques, elle abrite également l'Etat-major Sud, passage obligé de tous les militaires sélectionnés pour participer à une opération de maintien de la paix. ■

## C'EST L'HEURE DE LA RENTREE POUR LE LIEUTENANT HICHAM AIT



Lt Hicham fait ses adieux à la Côte d'Ivoire © UN / ONUCI

A 24 ans, le sous-lieutenant Hicham Ait Hussain est le plus jeune officier du sixième bataillon marocain de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Ayant passé six mois en Côte d'Ivoire, il est sur le point de partir. " Je suis content d'avoir participé à cette mission où j'ai énormément appris et donné ", dit-il.

Le jeune homme au visage d'adolescent, au physique frêle et au regard perçant se rappelle ses débuts : " J'avais des appréhensions, c'était ma première mission en dehors de mon pays. J'avoue que grâce aux conseils et au savoir faire de mes supérieurs, j'ai pu mener avec succès toutes les tâches qui m'étaient confiées ".

Le Lieutenant Hicham était basé au poste de transit de Djébonoua, à 20 kilomètres au sud de Bouaké. " Je garde un merveilleux souvenir des populations

avec lesquelles j'ai eu des relations de travail, fraternelles et amicales ", dit-il.

Cette mission représente beaucoup de choses qu'il gardera dans son cœur. De même, les personnes avec qui il a travaillé sont devenus des êtres chers : " Madame Brigitte, Père Gabriel, Père Michel, Pasteur Raoul, le Chef du village Konan [...] J'ai surmonté les difficultés grâce à toutes ces personnes et depuis, tous les villageois m'ont adopté. La population nous a vraiment facilité l'intégration.

" J'ai veillé sur leur sécurité et leur biens et eux en retour, m'ont considéré comme un des leurs. Je leur en suis reconnaissant et dorénavant, je suis en mesure de savoir garder leur confiance. [...] Je suis vraiment fier d'avoir pu mener des actions humanitaires, effectué des patrouilles dans les villages et d'avoir effectué des contrôles de la circulation des personnes et des marchandises pour empêcher l'introduction des armes dans la zone de confiance.

" Maintenant, je suis heureux de pouvoir revoir mes trois sœurs et mon frère à Rabat. Il y aura peut être une fête après les six mois de séparation ! " ■

## LE SOUS-LIEUTENANT BRAHIM OUNICH S'APPRETE POUR SAKASSOU

A 25 ans, le sous-lieutenant Brahim Ounich effectue sa première mission en tant que casque bleu. Il fait partie du septième contingent des Forces Armées Royales (FAR) en Côte d'Ivoire au sein de l'ONUCI. Il n'est jamais venu en Côte d'Ivoire, mais il assure connaître un peu le pays, après une formation qu'il a reçue des instructeurs de la zone sud des FAR.



Le Lt Brahim effectuant son premier voyage pour la Côte d'Ivoire © UN / ONUCI

" Je suis basé à Sakassou, ville située à 60 kilomètres au sud ouest de Bouaké où je serai le chef de la section ", explique-t-il. Célibataire, sans enfant, le jeune lieutenant venu du nord du Maroc, montre sa détermination à porter haut les couleurs de son pays et à contribuer à soulager les peines des populations d'un pays frère. " La Côte d'Ivoire est un pays ami du Maroc et nous la servirons dans les limites de notre mandat " dit-il.

Sur le tarmac de l'aéroport international d'Agadir, en attendant l'avion qui emmènera les soldats de maintien de la paix loin de leurs familles, de leurs unités et de leur pays, les autres soldats regardent ce jeune officier qui impose déjà le respect. Après quelques instants, tout le monde s'embarque et, trois heures et demie plus tard, l'avion se pose à l'aéroport de Yamoussoukro.

Puis c'est de nouveau le départ. Ils montent tous dans des camions de troupes, qui prennent la direction de la ville de Bouaké. ■

Juliette Amantchi

# L'ONUCI aux côtés des médias ivoiriens pour encourager le professionnalisme



## Gestion de l'information en période électorale

Après Grand Bassam, cap a été mis sur le siège de l'ONUCI à Abidjan, qui a abrité du 11 au 13 juin, un séminaire de formation destiné à une trentaine de journalistes sur " la gestion de l'information en période électorale " organisé en collaboration avec la Fondation Internationale des Systèmes Electoraux (IFES). M. Abou Moussa a indiqué que ce séminaire s'inscrivait dans l'esprit du mandat de l'ONUCI, qui est d'apporter sa contribution à l'effort de paix en Côte d'Ivoire. Dans ce cadre, l'ONUCI " ne ménagera aucun effort pour contribuer à la professionnalisation de la pratique du journalisme en Côte d'Ivoire ", a-t-il dit. " L'objectif sera toujours d'aider les médias pour une couverture honnête, juste équilibrée des réalités de ce pays ".

La représentante du Ministre de la Communication, Madame Bernice Nguessan, a estimé qu'un excellent traitement de l'information en période électorale ne pouvait que contribuer à la cohésion sociale. Pour le Président de la Commission Electorale (CEI), Robert Beugré Mambé, les journalistes sont " des médiateurs, puisque par leurs commentaires et leurs écrits ils peuvent apaiser, révolter ou faire évoluer positivement ou négativement l'opinion ".

Dans son allocution de clôture du séminaire de Bouaké, Madame Margherita Amodéo, Directrice de l'Information publique de l'ONUCI, a invité les séminaristes à traiter l'information de manière équitable, à diffuser des informations vraies qui pourraient permettre à l'électorat de faire son choix en s'appuyant sur des critères objectifs. Elle a souligné que les journalistes devraient jouer leur partition en tant que " gardiens du processus électoral et vecteurs de la paix et de la cohésion nationale ".

Dans le cadre de son soutien au renforcement des capacités des journalistes, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a initié ce mois de juin une série d'ateliers et de séminaires.

Ces formations, qui se sont déroulées à Grand-Bassam, Abidjan et Bouaké, ont réuni un total d'environ 125 journalistes de la presse, des médias audiovisuels étatiques et privés, et des radios de proximité. Elles avaient pour but commun d'encourager les journalistes à travailler d'une manière professionnelle et, ce faisant, apporter leur contribution à la paix en Côte d'Ivoire.

## Les radios de proximité dans le processus de paix

" La contribution des radios de proximité à la réconciliation et au processus de paix ", tel est le thème de l'atelier qui a réuni les 5 et 6 juin 2007 à Grand Bassam, des responsables de 70 radios de proximité. Lors de cet atelier, organisé par l'ONUCI en partenariat avec l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) et l'Union Nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), le chef de la mission par intérim, Abou Moussa, a rappelé

toute l'importance de ces radios. " Proches des populations, les radios de proximité constituent de puissants leviers pour apaiser les esprits et les cœurs mais également pour assurer la participation des populations aux décisions qui affectent leur avenir ", a-t-il noté. Il a aussi souligné qu'elles " jouent un rôle immense en faveur de la paix. "

Parmi les thèmes qui ont retenu l'attention des participants figurent l'éthique et la déontologie des médias ainsi que le rôle et la responsabilité des radios de proximité dans la résolution des conflits. Il a aussi été question de leur couverture des thèmes qui touchent les communautés comme le désarmement, la démobilisation et la réinsertion ainsi que les Droits de l'homme.

Au terme de l'atelier, les participants se sont engagés à créer un réseau des radios de proximité sur la route de la paix et des recommandations ont été formulées par les participants dans le domaine de la formation, pour un appui en termes d'équipement, de coproduction et pour un guide pratique sur la gestion de l'information en période de crise.

Les participants se sont penchés sur des thèmes allant des fondamentaux de la couverture des processus électoraux à la question de " l'accès équitable et pluralisme sur les médias du service public ".

Les formateurs ont insisté sur le professionnalisme, le respect de l'éthique et de la déontologie et le devoir des journalistes d'être des gardi-

ens du processus de paix par une information vraie, vérifiée et équilibrée. Le professionnalisme, le respect de l'éthique et la déontologie ont également été traités/évoqués à Bouaké lors de la seconde phase de ce séminaire de formation, destinée à des journalistes, dont des correspondants de Onuci FM, venus de Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, Séguéla, Bouna, Daoukro, Daloa, Odienné et

Bondoukou. Quelques messages forts ont été rappelés aux participants par les consultants, dont : " Le manque de moyens devrait constituer un challenge et non un découragement " ; " ma conscience s'oppose à toute forme d'injustice " ; " le journaliste doit être la caisse de résonance des électeurs ".■

*Eliane Hervo Akendengue*

## Les agences des Nations Unies continuent d'apporter leur soutien à l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire

**L**es Nations Unies ont offert le 13 juin 2007 des livres de droit à l'Université de Bouaké dans le cadre de la cérémonie de rentrée pour l'année académique 2007-2008. La conseillère juridique de l'ONUCI, Mme Thérèse de Saint Phalle, représentant le Chef de la mission par intérim, M. Abou Moussa, a remis les livres au Vice-Président de l'Université, M. M. Emmanuel G. Crezoit, sous les acclamations de plus de 600 présents à la cérémonie qui s'est déroulée au campus de Bouaké. Les livres offerts à l'université par le biais des Nations Unies viennent de la librairie Librairie Lexis Nexis basée à Paris, représentent le second don de cette nature facilité par les Nations Unies en cinq mois.

Avec le soutien de l'UNICEF, l'ONUCI a contacté de nombreux donateurs potentiels et des fondations pour trouver des soutiens pour des centres d'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire. L'Université de Bouaké, fermée depuis 4 ans, a rouvert ses portes tard durant l'année académique 2005-2006. Les Nations Unies ont aidé à rénover les salles de classe et l'amphithéâtre de l'Université quand elle a rouvert. L'ONUCI a également transporté le corps enseignant, les hommes politiques



*Mme Thérèse de Saint Phalle, conseillère juridique de l'ONU en pleine allocution © UN / ONUCI*

locaux et les membres du conseil de l'Université de Bouaké lors de la cérémonie d'ouverture, à laquelle ont pris part, les représentants du Premier Ministre, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, les Forces Nouvelles et le maire de Bouaké.

Le Président de l'Université de Bouaké, Landry Komenam, a déclaré que 1537 étudiants ont été inscrits pour l'année académique 2006-2007 et que son but était de rénover les autres campus de l'université pour rendre possible le retour de plus de

16000 étudiants. Tous les intervenants ont remercié les Nations Unies pour leur aide en cours à l'endroit de l'université et marqué leur admiration aux étudiants qui ont patiemment poursuivi leur cycle académique à Bouaké en dépit des circonstances difficiles. M. Jean Claude Kouassi, Président du Conseil Général de Bouaké, a déclaré que l'éducation et le bien être social des étudiants de l'université étaient une des ses priorités.■

*Lee Woodyear*

# L'identification au coeur des préoccupations des populations du Zanzan

**L**es problèmes d'identification ont été au coeur des préoccupations exprimées par les populations du Zanzan lors de rencontres d'information initiées par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire. A Kiendi-Ba comme à Yezimala situés à 17 km respectivement à Bondoukou le besoin de documents d'identité est revenu dans les échanges avec l'équipe de l'ONUCI qui a rendu visite aux communautés le 22 juin dernier.

A Kiendi-Ba, M. Leonard Sossoukpé responsable du Bureau Electoral Régional de Bondoukou, a expliqué à la quarantaine de personnes convoquées par le chef de village, Adou Kobenan, que les audiences foraines étaient destinées uniquement aux personnes n'ayant jamais obtenu d'acte de naissance. Celles qui ont égaré le leur devaient se rendre à la mairie ou à la sous-préfecture pour établir une nouvelle copie, a-t-il précisé.

Ses interlocuteurs ont exprimé leur mécontentement de ne pas être en possession de leur jugement supplétif, dont ils avaient fait la demande à la dernière audience foraine, tenue au mois de mars 2007. La raison avancée par la sous-préfecture de Bondoukou était le manque de papier pour délivrer les copies. Les papiers doivent être fournis par le Ministère de la justice et des droits de l'homme, ont-ils indiqué.

Le responsable du bureau de l'information de Bondoukou, Yannick Buchli, a présenté le mandat, le rôle et les actions des composantes militaires et civiles de l'ONUCI. Il a également apporté des éclairages sur des sujets clefs dont l'accord de



Le responsable du bureau de PIO à Bondoukou rencontre les communautés du Zanzan  
© UN / ONUCI

Ouagadougou, le processus de démantèlement de la zone de confiance, le Centre de Commandement Intégré, les brigades mixtes et le processus de DDR.

A Yézimala, face à une trentaine d'habitants en présence de M. Kouamé Kobenan Kouman, chef de village, la même stratégie de plaidoyer et d'information sur l'ONUCI a été appliquée avant de laisser la parole à la population. Là aussi, les questions principales se rapportaient à l'identification. " Comment se faire établir des cartes, d'identité car nous sommes fatigués des tracasseries policières lors des voyages ? " a demandé un des villageois. " Que faire si notre extrait de naissance a été détruit ou perdu pendant la guerre ? " a demandé un autre. Un troisième voulait savoir que faire s'il y a une

erreur de domicile sur notre carte d'électeur de 2000 ? "

Dans une atmosphère passionnée, on a évoqué le problème de 200 personnes sans extraits de naissance - car leurs noms ne figurent pas dans le registre des extraits de la sous-préfecture de Bondoukou. Leur porte parole voulait y voir une astuce des agents pour les empêcher de voter. Le représentant du Bureau de l'Assistance Electorale a promis de faire une vérification de la liste de ces personnes auprès de la sous-préfecture de Bondoukou.

Les villageois avaient également d'autres doléances comme la réhabilitation de l'école primaire et l'acquisition de deux lits pour la maternité du village. ■

*Yannick Buchli*

# Les élèves d'Oumé installent une coordination des clubs des droits de l'homme



Photo de famille des élèves des clubs des Droits de l'homme d'Oumé © UN / ONUCI

Dans la commune d'Oumé, à environ 90 km au sud-ouest de Yamoussoukro, les élèves de tous les établissements secondaires ont mis en place un bureau de coordination des clubs des droits de l'homme afin de réunir leurs forces et de militer activement pour les droits de l'homme. L'investiture de ce bureau a eu lieu le 13 juin 2007, en présence du bureau régional des droits de l'homme de l'ONUCI à Yamoussoukro.

Tout avait commencé le 10 décembre 2006, lors d'une campagne de sensibilisation initiée par le bureau régional à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A cette occasion, le bureau avait organisé un concours Droits de l'Homme dans tous les établissements secondaires d'Oumé. Les lycéens avaient pu s'exprimer sur ce thème à

travers, des poèmes, des dissertations, des dessins, des sketches et des sculptures. Les meilleurs ont gagné des trophées, des casquettes, des tee-shirts et des outils scolaires offerts par la Librairie de France de Yamoussoukro.

Par la suite, les élèves ont créé des clubs des droits de l'homme pour pouvoir en savoir plus sur ces droits. Le bureau régional des droits de l'Homme les a aidés en leur donnant des formations sur les notions des droits de l'homme et en leur fournissant de la documentation. Les responsables des six établissements, des éducateurs et une centaine d'élèves ont assisté à l'investiture des 43 membres du bureau de coordination au lycée Moderne Konan Bedié.

Au nom des éducateurs, M. Yapo Assi Michel a remercié la Division des Droits de l'Homme pour avoir permis

aux enseignants, mais surtout aux élèves, de mieux comprendre les droits de l'homme, jusqu'alors des choses très abstraites.

S'adressant aux membres du bureau de coordination, Mme Jacqueline Koffi Mensah du bureau régional des droits de l'homme de Yamoussoukro a mis en exergue le rôle qu'ils devraient jouer comme pairs éducateurs maintenant qu'ils ont acquis des connaissances en matière des droits de l'homme. " A vous de diffuser les notions de droits de l'homme, les notions de paix auprès des autres jeunes et dans vos communautés respectives, " a-t-elle noté. " La Division des Droits de l'Homme de l'ONUCI sera à vos côtés pour mener à bien votre mission. "■

# 250 policiers reçoivent la Médaille des Nations Unies à Bouaké

**2**50 policiers provenant du Contingent du Bangladesh et des Unités de Police Constituées (FPU-1 et 2) basés à Yamoussoukro et Bouaké, ont reçu le 18 juin 2007, la médaille des Nations Unies.

La distinction leur a été remise par le Commissaire Divisionnaire Well A Moute, au nom du chef par intérim de la police onusienne (UNPOL), Pierre-André Campiche.

Le Commissaire, qui avait à ses côtés, l'inspecteur Général de la Police du Bangladesh, Mohamed Nur, en visite en Côte d'Ivoire, a indiqué aux récipiendaires que leur médaille était l'expression de la reconnaissance de l'ONU pour leur travail en faveur de la paix en Côte d'Ivoire et dans le monde.

De son côté, M. Nur a rassuré les autorités onusiennes que son pays,



Parade des policiers bangladais © UN / ONUCI

un des plus grands contributeurs de personnels armés ou non à l'ONU, continuerait son appui à l'organisation mondiale.

Le camps des FPU a abrité la céré-

monie à laquelle ont assisté des autorités du Secteur Est de l'ONUCI ainsi que des représentants des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN). ■

Lee Woodyear

## Décès d'un officier sénégalais de la police onusienne

**L**e chef de mission par intérim de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), Abou Moussa, a pris part le 21 juin 2007 à l'hommage posthume rendu à un officier sénégalais de la police onusienne, le lieutenant-colonel Adama Traoré, décédé le 13 juin dernier des suites d'un accident de la circulation sur l'autoroute du Nord.

Dans son oraison funèbre, M. Moussa a salué le dévouement de celui qui avait choisi depuis 30 ans,

d'être au service de la police de son pays afin de contribuer au bien-être de ses concitoyens. C'est, a ajouté M. Moussa "son expérience et le goût du travail bien fait qui l'ont poussé à mettre ses compétences au service des Nations Unies quand il avait rejoint l'ONUCI le 16 octobre 2006".

Le chef de mission a, au nom du Secrétaire Général des Nations Unies, rendu hommage au défunt et témoigné toute la douleur et la reconnaissance de la Communauté

Internationale aux Forces de Police de l'ONUCI ainsi qu'à la famille du disparu et au Gouvernement du Sénégal.

La cérémonie de levée de corps, marquée par les honneurs militaires, s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur du Sénégal en Côte d'Ivoire et de son Conseiller militaire.

Adama Traoré, dont le corps a été transporté dans son pays natal, était âgé de 56 ans. Il était marié et père de 4 enfants. Sa mort porte au nombre de 18 policiers de l'ONUCI décédés depuis le déploiement de l'ONUCI il y a plus de trois ans. ■